



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/04/2020

Dossier complet le :

25/05/2020

N° d'enregistrement :

2020-9691

1. Intitulé du projet

Boisement d'une peupleraie sur une prairie d'une surface de 4.63 ha

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupement foncier agricole de la brosse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur TESTARD Eric

RCS / SIRET

8 0 8 2 4 2 2 5 9 0 0 0 1 4

Forme juridique

GFA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 C : Premiers boisements d'une superficie de plus de 0,5 ha et inférieure à 25 ha	Boisement d'une prairie non exploitée (suite à un arrêt d'élevage bovin) en une peupleraie pour une surface de 4.63 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Plantation du terrain avec préparation préalable du sol et plantation manuelle à la tarière.

4.2 Objectifs du projet

Réaliser une peupleraie productive et valoriser un terrain qui n'est plus valorisé par l'élevage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Préparation du terrain avec passage éventuel d'un cover-crop

Plantation manuelle réalisé avec l'aide d'une tarière.

Mise en place de protection pour prévenir les dégâts liés de cervidés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Réalisation, lors de la seconde année de pousse, d'une taille de formation pour dé-fourcher les arbres qui le seraient.

Réalisation d'un élagage à une hauteur de 3.5 mètres à 3 ans.

Réalisation d'un second élagage à 6 mètres à 7 ans maximum.

Récolte des peupliers entre 15 et 20 ans selon la croissance.

Réalisation d'entretien par broyage des interlignes tous les ans ou tous les deux ans selon le développement des adventices.
Réalisation des entretiens en seconde partie de la saison de végétation.

La production servira à fournir des entreprises qui sont présentes régionalement pour la transformation du bois.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'examen au cas par cas uniquement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Boisement d'une parcelle de 4.63 ha.	4.63 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Naintré (86)

Parcelle cadastrale AY 010

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 4 4' 5 5" 6 Lat. 0 0° 2 9' 3 4" 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Naintré

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

/

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement les besoin physiologique du futur boisement
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'une prairie non entretenue vers une peupleraie.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'oxygène lié à la photosynthèse et stockage de carbone
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de boisement se trouve dans une vallée encaissée et déjà bordée à l'Est par des peupleraies et à l'ouest par des boisements alluviaux.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Il ne sera pas implanté de cultivars femelles (qui émettent beaucoup de pollen au printemps) afin de ne pas impacter les habitations voisines.

De plus, afin de s'assurer de la bonne gestion de cette parcelle (tant sur le plan de la production de bois que sur la protection de l'environnement, le propriétaire établira un document de gestion durable forestier qui sera en cohérence avec les Annexe verte Natura 2000 de la Région Poitou-Charentes. Bien que non réglementaire dans le cas de ce projet, les annexes vertes contiennent des recommandations de gestion pour les parcelles de "peupliers sur megaphorbiais". Les règles de bonne gestion environnementale de ces milieux seront ainsi appliquée sur cette parcelle.

La bibliographie ne fait pas état précisément qu'il s'agisse d'une zone humide au sens de la réglementation en vigueur.

Dans les cas d'un boisement, et avec le respect d'une gestion durable telle que pré-citée, le caractère "zone humide" continuera à s'exprimer s'il est présent.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, il s'agit d'un boisement qui sera réalisé selon les techniques actuelles de plantation et en prenant en compte les éléments importants de protection de l'environnement tels que la plantation à plus de 5 mètres des berges pour éviter des atteintes sur ces dernières.

L'impact paysager sera faible car il s'agit d'un parcelle enclavée dans une vallée et déjà bordée par des peupleraies et par des boisements alluviaux.

Conversion car la parcelle n'est plus exploitée pour le fourrage (arrêt de l'élevage). Après réflexion sur les choix possibles pour valoriser cette parcelle dans les différentes options qui s'offrent au propriétaire, la peupleraie semble une alternative à la remise en culture céréalière pour le propriétaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Photo de deux endroits de la parcelle avec plan de localisation de ces dernières. Annexe n°1 avec contact propriétaire. Carte du secteur et des destinations des parcelles voisines. Photo de localisation de la parcelle depuis la route d'accès.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

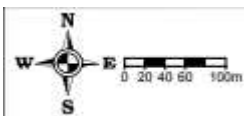
Fait à Naintré

le, 14/02/2020

Signature



Information complémentaire dossier TESTARD



Au 07/05/2020

Projet Boisement TESTARD - NAINTRE - 2020



Commentaire : Vert : Projet de
boisement

Orange: Peupleraies

Orange clair: Boisements alluviaux

Jaune: Terres cultivées

Violet: Terrains d'agrément

Bleu : Cours d'eau

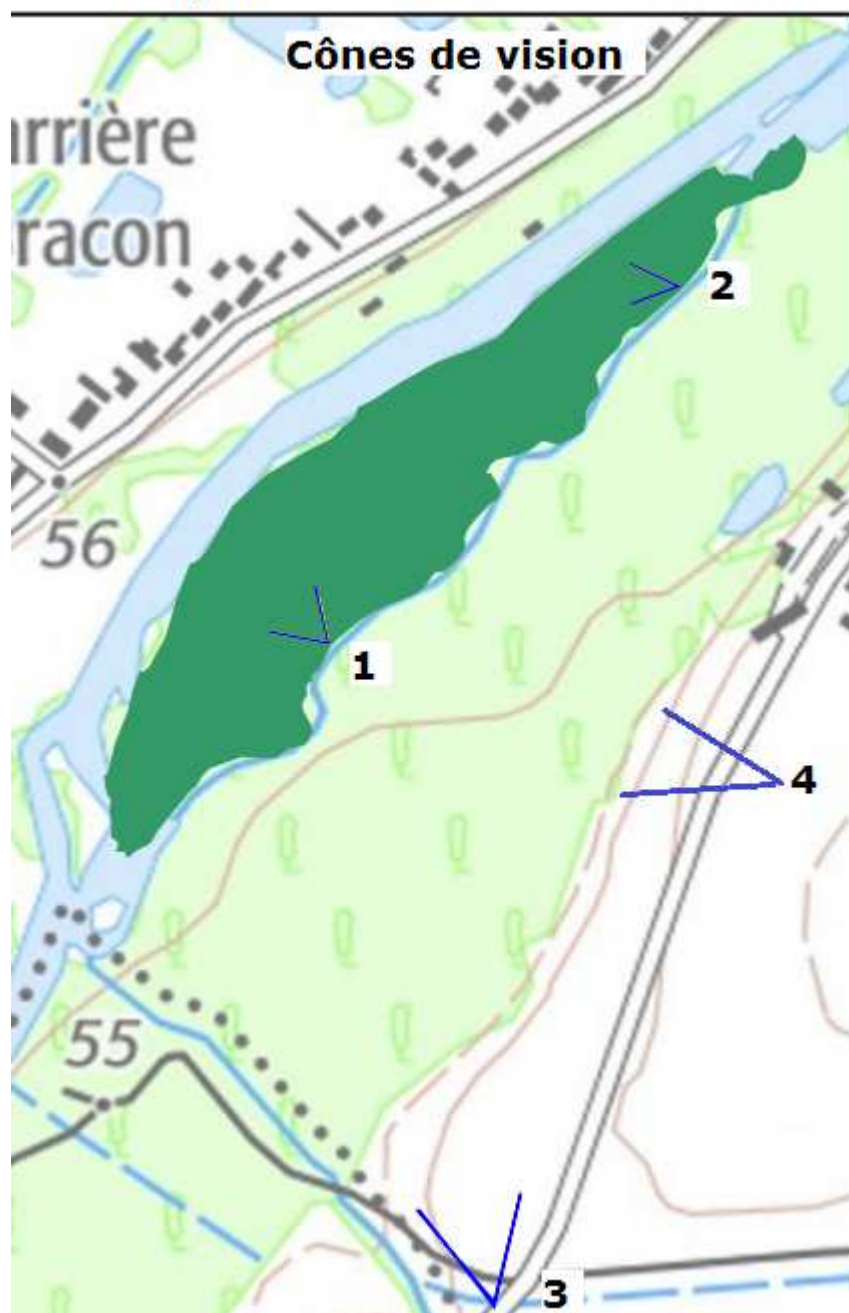


10 Avril photo n°1



10 Avril photo 2

Projet de boisement TESTARD - Naintré





Projet de boisement

Photo 3



Photo 4

PEUPLERAIES avec mégaphorbiaies



Nom de l'habitat	Unités stationnelles	Essences et végétation caractéristiques	Enjeux environnementaux	Etat à privilégier	Milieus associés en contact ou à proximité de l'habitat forestier
Méga-phor-biaies Code 37-1 (64-30)	Sous peupleraies	Reine des prés, angélique, épilobe, lysimaque, Eupatoire chanvrine, etc	Les mégaphorbiaies constituent des habitats prioritaires de la Directive (classées en 6430): selon le mode de gestion des peupleraies, il est possible de favoriser leur expression en respectant quelques prescriptions simples.	Peupleraie extensive	Mares, fossés, mégaphorbiaies, ripisylves.

Règles



Toutes directives ou opérations techniques (coupes, travaux) mentionnées dans les PSG qui remettent en cause l'état à privilégier ci-dessus, ou affectent notablement les habitats présents, engendreront un refus d'agrément ou d'approbation en application de l'article L122-7 (ancien L11) du code forestier.

La garantie de gestion durable sera reconnue si les actes de gestion, traduits dans les programmes de coupe et de travaux, prévoient pour cet habitat et sur la durée du document de gestion :

- *de ne pas travailler le sol, de ne pas créer de fossés, de ne pas faire de gyrobroyage systématique, de prévoir des dégagements chimiques localisés aux lignes (2 m²/plant) et limités aux 3 premières années ;*
- *d'installer les peupliers à au moins 5 m des berges des cours d'eau.*

34

Recommandations de gestion

Les cahiers des charges (populi-environnementaux), rédigés dans chaque vallée populicole, dans le cadre de la démarche de certification PEFC, peuvent utilement être consultés auprès du CRPF et de l'atelier peuplier de la Fédération Régionale des Organismes de Développement Forestier.

Mode de traitement :

- Peupleraie (cf. SRGS, p. 89 et fiches techniques du classeur « peuplier ») ;
- Favoriser à l'échelle de la propriété forestière une mosaïque de peupleraies d'âges et/ou de cultivars différents.

Coupes et travaux :

- Intervenir hors période de reproduction de la Faune (1^{er} avril au 15 juillet) ;
- Planter sans drainage et travail du sol ;
- Installer au maximum 200 plants/ha. Ecarter les lignes de plantation jusqu'à 12 m ;
- Contrôler la végétation par gyrobroyage localisé après le 15 juillet, jusqu'à l'objectif élagage atteint ;
- Traiter quelques arbres en têtard (saules, frênes ou chênes pédonculés, ...) en limites de parcelles pour les aspects paysagers et biologiques (accueil de la faune).

Equipements annexes :

Voir les recommandations générales

Milieus ou éléments ponctuels remarquables associés :

- Ripisylves ;
- Aulnaies frênaies.



Mégaphorbiaie

35